



Commune de Ballens
Police des constructions

Dispense d'enquête publique

No 02/26

La Municipalité de Ballens avise qu'en date du 04 mars 2026

elle a dispensé d'enquête publique

Monsieur et Madame Christof et Sylvie LAUBER
Froideville 3
1144 Ballens

pour les travaux suivants :

Installation de panneaux solaires photovoltaïques
Parcelle no 346 – Froideville 3

Le présent avis est affiché au pilier public le 06 mars 2026
pour une durée de 20 jours

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Ch. Croisier

La Secrétaire :

G. Neuenschwander



Emolument communal : Fr. 80.-